

# Saleux infos

**Bulletin N° 11 - Novembre 2018**

## Urbanisme – Permanence de l'instructeur des autorisations de construire

Monsieur BOQUELET, instructeur des autorisations de construire d'Amiens Métropole, tiendra une permanence le 12 décembre 2018 de 14 heures 30 à 16 heures 30 en mairie. Il pourra vous renseigner ou/et vous conseiller si vous avez un projet immobilier et que vous rencontrez des difficultés pour renseigner votre permis de construire ou la déclaration préalable selon le cas.

## Ecole de musique – Préludetto.

Il est toujours temps d'entreprendre l'apprentissage de la musique, solfège et instrument. L'association fait savoir que des places sont encore disponibles dans les disciplines suivantes : formation musicale, atelier rythmique pour les plus petits, saxophone, trompette, tuba, cor, percussions.

Tous les renseignements utiles peuvent être obtenus le samedi après-midi, à la salle Jacques Leblond, place Numa Baignet (parking salle des fêtes). Le directeur de l'école, Jérôme Martel, répondra à vos interrogations. Les nouvelles inscriptions seront acceptées jusqu'au 22 décembre.

## AMF TELETHON les 7 et 8 décembre 2018 --- Participez nombreux à ce 32<sup>ème</sup> TELETHON !

Comme tous les ans, les bénévoles du TELETHON SALOUEL organisent une manifestation afin de faire avancer la recherche contre les maladies génétiques. En 2018, les bénévoles de SALOUEL fabriqueront des ficelles picardes, faites comme dans la tradition de notre belle Picardie. Vous pourrez les acheter en envoyant votre bon de commande à Madame CRINON, 20 avenue Jean Jaurès à 80480 SALOUEL (Modèle du bon commande ci-dessous). **A régler par chèque à l'ordre de l'A.F.M. avec votre commande.**

Votre commande est à prendre le samedi 8 décembre 2018 entre 14 heures et 18 heures à la salle Jean Jaurès à Salouël.

..... Modèle du bon de commande.....

*Nom et prénom :*

*Adresse :*

*N° de téléphone :*

*Nombre de ficelles picardes (vendues par lot de 2) .....lots x 5 € = .....*

*Horaire de votre passage à la salle Jean Jaurès le samedi pour prendre votre commande.*

-----

## Abonnez-vous à notre newsletter

Pour ce faire, vous rendre sur le bas de la page d'accueil de notre site Internet [www.saleux.fr](http://www.saleux.fr) et inscrire votre nom et votre adresse email. Cet abonnement gratuit vous permettra de recevoir rapidement une information relative à la vie dans notre collectivité et/ou ses habitants. Jusqu'à présent, pour des raisons techniques, ce service ne fonctionnait pas mais il devrait être intéressant pour tous. Faites un essai et si cela ne vous convient pas, vous aurez la possibilité de vous désabonner.

## Des travaux sont réalisés actuellement route de Taisnil (RD138) de Saleux jusqu'à Salouël

Depuis le lundi 12 novembre 2018, des travaux d'aménagement de la route de Taisnil (RD138) sont effectués (enfouissement des réseaux, création de trottoirs et de parkings, aménagement de la voie de roulement) entre le rond-point situé à l'intersection de la rue Roger Salengro avec la route de Taisnil jusqu'à la jonction avec la commune de Salouël.

Ces travaux dureront plusieurs mois, très vraisemblablement jusqu'à l'été prochain. Dans un premier temps, ce sont ceux nécessaires pour l'enfouissement des réseaux qui sont réalisés jusqu'au début de l'année 2019. Ils seront suivis par l'aménagement proprement dit de cette voie et cela à partir de la fin mars ou début avril. Pendant cette période, vous connaîtrez quelques désagréments même si le maximum sera fait pour limiter leur nombre et leur importance.

### **Mairie de SALEUX**

Place de la République 80480 SALEUX  
Téléphone : 03.22.33.27.27 – Fax : 03.22.33.27. 29  
lendemain matin (8h00)

### *Communauté d'agglomération Amiens Métropole*

Site Internet : [www.saleux.fr](http://www.saleux.fr)  
Email : [mairie@saleux.fr](mailto:mairie@saleux.fr)

### Tél. élu de permanence : 06.85.59.99.62

(uniquement du vendredi (18h00) au lundi (8h00)  
ou chaque jour férié, de la veille (18h00) au

## Le compte-rendu du Conseil municipal du 14 novembre 2018

Figure sur le site Internet de notre commune [www.saleux.fr](http://www.saleux.fr), à la page « accueil » – rubrique « mairie » – sous rubrique « les publications communales », « comptes-rendus des conseils ».

*Il est notamment question dans la délibération n° 15 portant sur la décision prise à l'unanimité par le Conseil municipal de maintenir l'impasse Saint Maurice en l'état, c'est-à-dire de ne pas l'ouvrir à la circulation dans le cadre de la révision générale du Plan Local de l'Urbanisme et notamment de l'aménagement et l'intégration de la friche industrielle dans ce P.L.U. Cette décision répond à la demande de la majorité des riverains de cette impasse.*

## Modification simplifiée du Plan Local de l'Urbanisme de la commune de Saleux

La démarche entreprise par la municipalité au mois d'août 2018 vous a été présentée dans le bulletin municipal du mois d'août – n° 8, page 5 que vous pouvez retrouver sur le site Internet de notre commune : [www.saleux.fr](http://www.saleux.fr)

Cette modification portait sur le nombre de logements sociaux, à savoir que tout projet de construction de logements y compris par changement de destination doit comprendre 25% de logements sociaux dès lors qu'il est prévu plus de 8 logements. Cette modification a été adoptée par le Conseil municipal de Saleux le 14 novembre 2018. La délibération a été transmise le 19 novembre 2018 au contrôle de légalité et la publicité a été faite dans les annonces légales de la Gazette (hebdomadaire régional habilité à présenter les annonces légales).

## Concert de Noël

L'Harmonie de Saleux recevra son homologue de Mons Boubert le samedi 15 décembre pour un concert de fin d'année. Ce soir-là, la formation amie assurera une première partie avec des œuvres de son répertoire, celle de Saleux présentera son programme en seconde partie. Les deux formations se réuniront enfin pour une troisième séquence consacrée à des musiques de Noël. Soyez nombreux dans la salle Espace Viandier le soir du samedi 15 décembre à 20 heures 30 ; ce sera la meilleure façon de remercier tous ces musiciens qui participent à l'animation de notre commune.

## Hommage aux morts d'A.F.N.

La cérémonie aura lieu le dimanche 2 décembre 2018. Le rassemblement est fixé à 12 heures au monument aux morts. Des gerbes seront déposées par les anciens combattants et les élus. (Cette cérémonie ne sera pas suivie d'un vin d'honneur).

*Tous les présidents des associations et les habitants de Saleux sont cordialement invités à participer à cette cérémonie.*

## L'Arbre de Noël organisé par le Comité des fêtes

Le Comité des fêtes organise un goûter de Noël le mercredi 19 décembre à 14 heures 30 à l'Espace Eugène Viandier avec un spectacle pour les enfants «**Wokey l'apprenti lutin** ». Il y aura du chocolat chaud, des gourmandises et à l'issue du spectacle vous pourrez vous faire prendre en photo avec le Père Noël.

**VENEZ NOMBREUX !**

JOYEUX  
NOËL

JOYEUX  
NOËL

JOYEUX  
NOËL

JOYEUX  
NOËL

**Le Maire, les adjoints, les conseillers municipaux et l'ensemble des employés communaux vous souhaitent  
UN JOYEUX NOËL et une bonne fin d'année 2018**

Ne pas jeter sur la voie publique

Le 24 novembre 2018

Le maire

Mairie de SALEUX

Place de la République 80480 SALEUX

Téléphone : 03.22.33.27.27 – Fax : 03.22.33.27. 29  
lendemain matin (8h00)

Communauté d'agglomération Amiens Métropole

Site Internet : [www.saleux.fr](http://www.saleux.fr)

Email : [mairie@saleux.fr](mailto:mairie@saleux.fr)

Tél. élu de permanence : 06.85.59.99.62

(uniquement du vendredi (18h00) au lundi (8h00)  
ou chaque jour férié, de la veille (18h00) au

Heures d'ouverture de la Mairie : Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 / Jeudi : 10h00 à 18h30 sauf pendant les vacances  
En période de vacances : du lundi au vendredi : 10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00.